

● (1800)

Ces messages seront imprimés dans les *Procès-verbaux* d'aujourd'hui et les députés peuvent dès maintenant s'en procurer un exemplaire dans les deux langues officielles à la table du greffier.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement

L'ENVIRONNEMENT—L'EXPLOITATION FORESTIÈRE DE L'ÎLE LYELL—LES OBSTACLES À UN RÈGLEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour revenir à une question que j'ai posée il y a un certain temps au sujet de l'exploitation forestière dans l'île Lyell.

En fait, je ne repose pas la question, car les événements survenus depuis lors la rendent sans objet. Depuis que j'ai posé cette question on s'est entendu pour créer un parc national dans la région sud de Moresby. De nombreux Canadiens en tirent une vive satisfaction. J'ai pensé qu'il serait utile de profiter de l'occasion pour féliciter tous ceux qui ont contribué à la conclusion de cette entente. Je tiens à citer quelques personnes qui ont joué un rôle à cet égard.

Je devrais peut-être commencer par les Haïda eux-mêmes qui, grâce à leur attachement spirituel et historique à la partie sud de l'île de Moresby, ont été une source d'inspiration pour les personnes qui ont fait des efforts pendant de nombreuses années pour obtenir la création d'un parc national dans cette région.

Il faut également mentionner la foule de gens qui ont offert bénévolement leurs services pour recommander la création d'un parc. Ils sont trop nombreux pour essayer de les nommer tous et je n'essaierai pas de le faire, de crainte d'oublier quelqu'un.

Il faut également citer les députés de la Chambre qui ont joué un rôle crucial dans la réalisation de cet accord. Je félicite le ministre de l'Environnement (M. McMillan) de sa participation. Je félicite le premier ministre (M. Mulroney) de son intervention de dernière minute qui, du moins on le suppose, a été déterminante dans cette entente.

Je félicite le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Vander Zalm, de s'être laissé convaincre de l'importance de créer un parc national dans la partie sud de l'île de Moresby, et d'avoir résisté à la tentation de se contenter simplement d'un parc provincial dans cette région.

Je félicite la Chambre du rôle qu'elle a joué en vue de créer le contexte politique favorable dans lequel les partisans du parc national ont pu faire valoir leurs arguments. Je pense au jour où nous avons créé un précédent en matière de procédure dans cette enceinte. Nous étions alors saisis d'une motion du député

L'ajournement

de Skeena (M. Fulton), qui, en tant que député de cette région, participe aux efforts destinés à obtenir la création d'un parc national dans la région sud de Moresby, depuis de nombreuses années. Je me reporte au jour où nous avons accepté au début de la journée que la motion du député de Skeena soit considérée comme adoptée et qu'on en débattenne ensuite. Le consentement unanime de la Chambre des communes cette journée-là a créé un climat politique favorable non seulement pour les gens de l'extérieur de la Chambre, mais également pour monsieur le Président lui-même, qui a pu alors contribuer de toutes les façons possibles à la création d'un parc national dans la région sud de Moresby.

● (1805)

Étant donné que la Chambre des communes s'était prononcée à l'unanimité, il était libre de se faire le défenseur d'un projet qui, à ce moment-là, s'élevait au-dessus de toutes les considérations partisans. Un grand nombre de personnes ont apporté leur contribution de multiples façons, et je crois utile de le préciser.

Bien d'autres choses doivent être faites. Nous avons remporté la victoire en ce qui a trait à ce projet très spécial, mais d'autres batailles restent à gagner. On a qu'à se rappeler la controverse permanente au sujet de la vallée de la Stein, de la rivière Stikine, et de l'inlet Khutzymateen, une région importante en ce qui a trait au grizzly. Bon nombre de questions demeurent en suspens et elles feront l'objet d'un débat animé, dans les années à venir.

On ne doit pas manquer de le signaler quand une question fait l'unanimité à la Chambre des communes, que cette unanimité est suivie d'une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province, la Colombie-Britannique en l'occurrence, et que tant de gens parviennent à faire passer les intérêts de l'avenir avant tout le reste et se mettent d'accord.

M. Dan McKenzie (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur le Président, je réponds avec plaisir au député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie), au nom du ministre de l'Environnement (M. McMillan).

Dès son entrée en fonction, le ministre a annoncé qu'il s'engageait à conserver la partie sud de Moresby comme parc national. Le gouvernement provincial n'avait pas encore décidé à l'époque si l'abattage devait se poursuivre dans toute la partie sud de Moresby, sans parler de l'abattage dans certaines régions de l'île Lyell. Tout cela est maintenant de l'histoire ancienne. Jamais plus les forêts de l'île Lyell ou d'une autre partie du parc de la région sud de Moresby ne seront exploitées commercialement.

Depuis que le député a posé sa question en octobre de l'année dernière, le premier ministre (M. Mulroney) a aussi joué un rôle de premier plan pour faire consentir le gouvernement provincial à la création d'un parc national.